

Fierté — dans la Capitale *Pride*



DÉFILÉ 2026

DOSSIER D'INFORMATION

Vous cherchez plus d'informations?

registration@capitalpride.ca

Dernière modifications: 29 mai 2026

Table des matières

Table des matières	2
Autorité de la Fierté dans la Capitale	3
Inscription	3
Païement	3
Chef-fe de groupe	4
CARTE	4
Assemblage et enregistrement sur place	4
Zones d'assemblage et heures de convocation	4
Enregistrement	6
Inscrits avec un véhicule de grande taille	6
Inscrits avec un petit véhicule	6
Groupes de défilement	6
Le défilé	7
Horaires du défilé	7
Entrée dans le défilé	7
Le parcours du défilé	7
Sortie du défilé	8
Exigences relatives aux chars	8
Accompagnateurs de sécurité pour les gros véhicules	8
Systèmes de sonorisation et générateurs	9
Inscription pour l'utilisation d'un système de sonorisation	9
Règlements municipaux relatifs au bruit	9
Essais sonores	9
Générateurs	9
Règles et règlements supplémentaires	10
Utilisation de la marque de la Fierté dans la Capitale	10
Collecte de dons	10
Vente le long du parcours du défilé	10
Distribution, déchets et protection de l'environnement	10
Distribution de matériel	10
Campagnes politiques	11
Sécurité, sûreté et accessibilité	11
Accessibilité	11
Toilettes	11
Premiers secours	11
Météo	12
Santé	12
Sécurité et sûreté en cas d'urgence	13
Construire un char	13

Idées pour les groupes de défilé	13
Fanfares / Porte-drapeaux / Danseurs	14
Idées pour les petits véhicules, les grands véhicules et les chars	14
Où acheter des articles	15
FOIRE AUX QUESTIONS	16

Autorité de la Fierté dans la Capitale

La Fierté dans la Capitale est responsable de la gestion de la Parade de la Fierté dans la Capitale, y compris la mise en place d'un événement sécuritaire et ordonné pour les participant·e·s et les spectateur·trice·s. Le présent guide d'information a été créé afin de fournir les règles et lignes directrices aux participant·e·s.

La Fierté dans la Capitale se réserve le droit de refuser l'accès à la parade à tout groupe, qu'il soit inscrit ou non. Les motifs peuvent inclure, sans s'y limiter : des chars ou groupes dont la mission ou les objectifs vont à l'encontre de ceux du Festival de la Fierté dans la Capitale; des chars, affiches ou autres éléments jugés inappropriés, discriminatoires, violents ou faisant la promotion de la haine ou de la violence; le non-respect des règles de la parade; le manque de respect ou le non-respect des organisateur·trice·s, employé·e·s et bénévoles de la parade; ou toute situation représentant une menace à la sécurité publique.

Inscription

Tous les participant·e·s à la parade doivent s'inscrire à l'avance auprès de la Fierté dans la Capitale. La date limite d'inscription pour le défilé 2026 est le vendredi 24 juillet 2026.

L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante : <https://capitalpride.ca/2026-pride-parade/>

Toute modification à une inscription, incluant l'ajout de véhicules ou de systèmes de son, doit être effectuée avant la date limite.

Paiement

Tout paiement en souffrance doit être reçu par la Fierté dans la Capitale au plus tard à 17 h le vendredi 24 juillet 2026.

Le paiement peut être effectué en ligne par carte de crédit au moment de l'inscription ou par chèque envoyé par la poste ou déposé à l'adresse suivante :

Fierté dans la Capitale
396, rue Cooper
Bureau 422
Ottawa (Ontario) K2P 2H7

Pour toute facture ou question relative au paiement, veuillez communiquer avec regISTRATION@capitalpride.ca.

Chef·fe de groupe

Chaque groupe doit désigner une personne à titre de chef·fe de groupe. Cette personne est responsable de la participation de son groupe et doit être présente avec celui-ci pendant toute la durée de la parade, de la période d'assemblage avant le départ jusqu'au démontage après la parade. Cela inclut l'arrivée au site de rassemblement en même temps que les conducteur·trice·s de véhicules.

Responsabilités du·de la chef·fe de groupe :

- Agir comme personne-ressource officielle pour toute communication le jour de la parade
- Être identifiable par les membres de son groupe avant l'événement
- Effectuer l'enregistrement au kiosque d'accueil
- S'assurer que les véhicules, conducteur·trice·s, marcheur·euse·s et autres participant·e·s respectent les règles de la parade
- Être âgé·e de 19 ans ou plus

Le·la chef·fe de groupe n'a pas à être la même personne que le contact principal inscrit lors de l'inscription, mais ce dernier doit s'assurer que le nom du·de la chef·fe de groupe est transmis à la Fierté dans la Capitale avant la date limite du 24 juillet 2026.

CARTE

Carte en cours de préparation. Cette section sera mise à jour.

Assemblage et enregistrement sur place

La Fierté dans la Capitale est responsable de la préparation de l'ordre de la parade. En raison du grand nombre d'inscriptions, aucune demande de position spécifique dans le cortège ne sera acceptée. La répartition vise plutôt à assurer une parade dynamique et équilibrée en alternant véhicules, groupes à pied et groupes musicaux.

Zones d'assemblage et heures de convocation

Chaque groupe se verra attribuer un numéro de zone d'assemblage. Ce numéro correspond à une heure de convocation pour les véhicules et les chef·fe·s de groupe au kiosque d'accueil. **Les numéros de zone seront transmis au contact principal durant la semaine du 10 août.** Celui-ci est responsable de transmettre l'information au·à la chef·fe de groupe (si différent), aux conducteur·trice·s et aux marcheur·euse·s. Les heures de convocation sont approximatives et peuvent changer :

8h	Arrivée des grands véhicules. Les conducteur·trice·s et chef·fe·s de groupe doivent s'enregistrer ensemble au kiosque d'accueil et se diriger vers leur zone d'assemblage.
9h30	Première convocation pour petits véhicules.* Les conducteur·trice·s et chef·fe·s de groupe doivent s'enregistrer ensemble et se diriger vers leur zone.
11h30	Deuxième convocation pour petits véhicules.* Les chef·fe·s de groupe doivent s'enregistrer et se diriger vers leur zone d'assemblage.
12h à 13h30	Les marcheur·euse·s peuvent rejoindre leur chef·fe de groupe dans leur zone d'assemblage. Les personnes sont déconseillées de se présenter au kiosque d'accueil.

*Les groupes avec petits véhicules seront assignés à une convocation de 9 h 30 ou 10 h 30 selon différents facteurs : taille du groupe, nombre d'inscriptions et ordre de la parade.

****Note importante sur l'arrivée des marcheur·euse·s :** La parade débute officiellement à 13 h, mais plusieurs groupes ne commenceront leur parcours que vers 14 h. Les groupes situés plus loin dans l'ordre de passage peuvent indiquer à leurs marcheur·euse·s d'arrivée à partir de 13 h 30. Les marcheur·euse·s ne doivent pas arriver après 13 h 30. Cela vise à assurer la sécurité des piétons dans la zone d'assemblage et à éviter que des groupes manquent leur heure de convocation. Les groupes concernés seront avisés au plus tard la semaine du 7 août. Une fois la parade commencée, la circulation est imprévisible et l'achalandage augmente rapidement. Toute personne arrivant plus tard doit prévoir suffisamment de temps pour rejoindre son groupe.

Remarques importantes :

- La tente d'enregistrement sera située à l'intersection de la rue Wellington et de la place Vimy.
 - Véhicules : Seuls les véhicules participant au défilé en tant que char ou groupe seront autorisés à entrer dans la zone de rassemblement.
 - Participants au défilé : les participants peuvent accéder à la zone de rassemblement depuis l'un des trois carrefours qui la traversent : le carrefour de Place Vimy et de la rue Wellington, Place Vimy et de la rue Wellington, et le carrefour de la rue Booth et de la rue Wellington. Les participants ne doivent **pas** se rendre à la tente d'enregistrement et **doivent** se diriger vers la zone de rassemblement qui leur a été attribuée, comme indiqué par leur chef de groupe.

- Avec plus de 200 groupes à coordonner et à mettre en ordre, il est essentiel que vous arriviez à l'heure de rassemblement qui vous a été attribuée. En cas de retard, l'accès au défilé pourrait vous être refusé et vos frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Les heures de rassemblement sont fixées en tenant compte de la circulation dans la zone de rassemblement. Veuillez ne pas arriver plus de 10 minutes avant l'heure de rassemblement qui vous a été attribuée.
- L'espace réservé dans la zone de rassemblement pour les véhicules et les groupes de marcheurs est attribué en fonction des informations fournies lors de l'inscription. Si vous prévoyez un groupe de marcheurs ou un nombre de véhicules plus important que celui indiqué lors de l'inscription, veuillez en informer notre équipe chargée des inscriptions par e-mail à l'adresse registration@capitalpride.ca.

Enregistrement

Inscrits avec un véhicule de grande taille

- Le responsable de groupe et le conducteur du véhicule devront se présenter à l'heure de rendez-vous qui leur aura été attribuée. Sauf accord contraire avec la Fierté dans la Capitale, le responsable de groupe est tenu d'accompagner le conducteur du véhicule jusqu'à la tente d'enregistrement muni des documents suivants :
 - Permis de conduire (conducteur du véhicule uniquement)
 - Extincteur
 - Copies des documents que vous prévoyez de distribuer
- Si votre groupe dispose d'un grand véhicule ainsi que d'un petit véhicule et/ou d'un contingent de défilé, **les responsables de groupe n'ont besoin de s'enregistrer qu'une seule fois, à l'heure de rassemblement prévue pour le grand véhicule**. Les responsables de groupe doivent communiquer à l'avance le code de leur zone de rassemblement aux participants au défilé. Les participants individuels n'ont pas besoin de s'enregistrer.

Inscrits avec un petit véhicule

- Votre responsable de groupe et le conducteur du véhicule s'enregistreront à la tente d'enregistrement à l'heure de rassemblement attribuée, munis des documents suivants :
 - Permis de conduire (conducteur du véhicule uniquement)
 - Copies des documents que vous prévoyez de distribuer
- Si votre groupe dispose à la fois d'un petit véhicule et d'un contingent de marcheurs, **les responsables de groupe n'ont besoin de s'enregistrer qu'une seule fois, à l'heure de rassemblement attribuée aux petits véhicules**. Les chefs de groupe doivent communiquer à l'avance le code de leur zone de rassemblement aux participants. Les participants individuels n'ont pas besoin de s'enregistrer.

Groupes de défilement

- Votre chef de groupe s'enregistrera à l'heure indiquée.
- Les chefs de groupe doivent communiquer à l'avance le code de leur zone de rassemblement aux participants. Les participants individuels n'ont pas besoin de s'enregistrer.

Le défilé

Horaires du défilé

- Le défilé commence à 13 h :
 - Le premier groupe entre dans le défilé à 13 h
 - Le premier groupe termine le défilé vers 13 h 55
 - Le dernier groupe entre dans le défilé vers 14 h 30
 - Le dernier groupe termine le défilé vers 15 h 25.

Entrée dans le défilé

- Tous les véhicules et groupes de marcheurs rejoignent le défilé au croisement de l'avenue Booth et de la place Vimy. Ce croisement sera géré par des coordinateurs du défilé portant des t-shirts aux couleurs distinctives et des gilets de sécurité. Les gros véhicules, les petits véhicules et les groupes de marcheurs seront tous intégrés au défilé dans un ordre prédéterminé.
- Lorsque votre groupe se trouvera en tête du cortège, attendez qu'un des coordinateurs du défilé vous invite à rejoindre le cortège. Ils seront équipés de mégaphones, et des maréchaux du défilé seront présents pour guider votre entrée.
- Pour des raisons de sécurité, vous DEVEZ suivre toutes les instructions des coordinateurs du défilé et de leurs maréchaux. Tout manquement à cette règle entraînera l'expulsion du défilé.

Le parcours du défilé

- Le défilé commence au croisement de Wellington Street et de Booth Avenue. Les coordinateurs du défilé se tiendront au milieu du croisement pour appeler les groupes qui se rassemblent sur Wellington Street.
- Le défilé se dirige vers l'est depuis la zone de rassemblement sur Wellington Street et continue vers l'est.
- Le défilé tourne à droite sur Bank Street, près du Confédération Building et du musée de la Banque du Canada.
- Le défilé se termine à l'intersection de Slater Street et de Bank Street.

Le défilé sera retransmis en direct sur Rogers TV et diffusé en streaming sur YouTube et RogersTV.com. Une équipe de Rogers sera en place pour filmer près du point de départ du défilé. Nous encourageons tous les groupes à se montrer particulièrement dynamiques pour afficher notre fierté !

Sortie du défilé

- Le défilé se terminera à l'intersection de Bank Street et de Slater Street. À ce stade, les groupes comprenant des contingents de marcheurs et des véhicules seront séparés :
 - Marcheurs : continuez vers le sud sur Bank Street pour rejoindre le festival de rue.
 - Véhicules : continuez vers l'est sur Slater Street et quittez le parcours dans les deux pâtés de maisons suivants. Afin d'éviter tout embouteillage sur le parcours du défilé, les véhicules **DOIVENT** emprunter cette sortie.
- Les participants à pied peuvent rejoindre les véhicules le long de Kent Street pour aider au déchargement, mais doivent faire preuve de prudence car les véhicules vont se réinsérer dans la circulation normale.

Exigences relatives aux chars

Accompagnateurs de sécurité pour les gros véhicules

- Chaque gros véhicule participant doit être accompagné de quatre accompagnateurs de sécurité – un à chaque coin du véhicule.
- Les accompagnateurs de sécurité doivent rester auprès du char pendant toute la durée du défilé.
- Les accompagnateurs de sécurité doivent marcher à tout moment suffisamment près du coin du véhicule qui leur a été attribué afin de s'assurer que les spectateurs restent à distance du véhicule et hors de ses angles morts. Il est rappelé aux accompagnateurs de sécurité de veiller à leur propre sécurité et de maintenir une distance suffisante entre eux et le char qu'ils accompagnent.
- Il incombe aux accompagnateurs de sécurité de s'assurer que tous les angles morts sont dégagés de toute présence humaine, y compris la leur.
 - Les accompagnateurs de sécurité situés à l'avant du char doivent marcher suffisamment en avant et sur le côté pour que le conducteur puisse les voir à tout moment.
 - Les accompagnateurs de sécurité situés à l'arrière du véhicule doivent pouvoir maintenir un contact visuel avec le conducteur à l'aide des rétroviseurs latéraux afin de s'assurer que celui-ci peut les voir.

- Les accompagnateurs de sécurité ne sont pas autorisés à distribuer des documents, ne doivent pas monter sur les chars, ne doivent pas porter de costumes limitant leur champ de vision ou leurs mouvements, ni être distraits de quelque manière que ce soit dans leur capacité à maintenir un environnement sûr. Si votre groupe distribue des documents, vous aurez besoin de participants supplémentaires pour cette tâche.

Systèmes de sonorisation et générateurs

Inscription pour l'utilisation d'un système de sonorisation

- Tous les groupes souhaitant utiliser tout type de musique enregistrée, de système de sonorisation ou de musique en direct doivent indiquer à l'avance sur leur formulaire d'inscription qu'ils auront recours à un système de sonorisation. Tous, à l'exception de ceux qui jouent de la musique en direct, doivent s'acquitter d'une redevance supplémentaire pour la musique enregistrée. Cette redevance est versée à la SOCAN en votre nom par la Fierté dans la Capitale.

Règlements municipaux relatifs au bruit

- Conformément aux règlements municipaux de la ville d'Ottawa relatifs au bruit, **le niveau sonore ne doit pas dépasser 65 dB**, quelle que soit l'heure de la journée. Cela inclut les sons provenant des systèmes de sonorisation, des générateurs, des véhicules et de toute autre source sonore, intentionnelle ou non. Veuillez éviter de klaxonner, de diffuser de la musique à plein volume ou d'utiliser des appareils bruyants dans la zone de rassemblement.

Essais sonores

- Lors de l'installation et des essais de votre système de sonorisation, veuillez faire preuve de considération envers les voisins et les autres groupes du défilé en limitant à la fois la durée et le volume des essais sonores.
- La musique peut être diffusée dès que vous rejoignez le défilé à l'intersection de Wellington Street et Booth Street.
- La musique doit être coupée lorsque vous quittez le défilé à l'intersection de Bank Street et Slater Street.

Générateurs

- Les générateurs sont souvent utilisés pour alimenter les systèmes sonores et d'éclairage des chars. Ils doivent être installés à l'extérieur des cabines ou des habitacles des véhicules, de manière à ce que les gaz d'échappement s'éloignent du char et des participants.

Règles et règlements supplémentaires

Utilisation de la marque de la Fierté dans la Capitale

- Aucun groupe n'est autorisé à utiliser ou à afficher le logo, le nom commercial ou toute autre marque de la Fierté dans la Capitale sans l'autorisation écrite préalable de la Fierté dans la Capitale.

Collecte de dons

- Les groupes ne sont pas autorisés à solliciter ou à accepter des dons le long du parcours du défilé, que ce soit à des fins de collecte de fonds ou à toute autre fin.

Vente le long du parcours du défilé

- Aucun groupe n'est autorisé à proposer quoi que ce soit à la vente, à accepter de l'argent en échange de marchandises, à faire du colportage ou à vendre quoi que ce soit de quelque manière que ce soit pendant l'installation, pendant le défilé et pendant le démontage.

Distribution, déchets et protection de l'environnement

Les règles suivantes ont été établies concernant la distribution de documents. La Fierté dans la Capitale se réserve le droit de refuser à tout groupe le privilège de distribuer des documents pendant le défilé. Un échantillon des documents destinés à la distribution doit être présenté à la tente d'enregistrement. Les documents à caractère discriminatoire, incitant à la violence ou jugés inappropriés de quelque manière que ce soit par la Fierté dans la Capitale et ses représentants ne seront pas autorisés. Afin de réduire les déchets, tout document distribué le long du parcours du défilé doit être remis directement aux personnes. Veuillez éviter de jeter des tracts, des cadeaux promotionnels ou tout autre produit dans la foule. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour obtenir des informations plus détaillées.

Distribution de matériel

Autorisé	Non autorisé
<ul style="list-style-type: none">✓ Bulles de savon✓ Pistolets à eau et Super Soakers (UNIQUEMENT de l'eau, PAS de colorants, d'arômes ni d'additifs)✓ Ballons solidement attachés à des chars ou à des personnes	<ul style="list-style-type: none">✗ Confetti or glitter that is thrown or scattered (but feel free to wear as much as you want!)✗ Feathers that are thrown or scattered (again, feel free to wear as many as you want!)

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matériel ou articles approuvés par la Fierté dans la Capitale lors de l'enregistrement et remis aux participants du défilé ✓ Aliments ou bonbons de longue conservation, emballés sous scellé d'usine (par exemple : sucettes, barres de céréales, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Releasing balloons into the air as part of the celebration ✗ Throwing objects or merchandise ✗ Samples of fresh food (this violates food-handling by-laws)
<p>Merci de respecter ces règles. Elles ont été conçues pour réduire les déchets inutiles et tiennent compte de l'impact environnemental du plastique, des arrêtés municipaux, ainsi que du travail des bénévoles et du personnel chargés du nettoyage après le défilé.</p>	

Campagnes politiques

- Les candidats à des fonctions électives peuvent défiler et distribuer des supports lors du défilé, mais ne sont pas autorisés à solliciter des dons le long du parcours.

Sécurité, sûreté et accessibilité

Accessibilité

- Le défilé est accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le Jardin des provinces et des territoires, situé à l'angle des rues Wellington et Bay.
- Des toilettes mobiles accessibles aux personnes en fauteuil roulant seront installées sur la place Marion Dewar (accessible depuis l'avenue Laurier), ainsi qu'un peu partout sur le site du festival de rue.
- Pour toute question relative à l'accessibilité, veuillez écrire à accessibility@ottawacapitalpride.ca

Toilettes

- Des toilettes mobiles seront installées sur la place Marion Dewar (accessible depuis l'avenue Laurier) ainsi que sur l'ensemble du site du festival de rue.

Premiers secours

- Des services de premiers secours seront assurés dans la zone de rassemblement du défilé par des secouristes et des ambulanciers paramédicaux de la Ville d'Ottawa. En

cas d'urgence, veuillez vous rendre à la tente de premiers secours désignée ou prévenir un bénévole de la Fierté dans la Capitale qui pourra alerter les secouristes.

- Une tente de premiers secours sera installée dans l'enceinte du festival de rue, à quelques pas de la majeure partie du parcours du défilé, près de Bank et Laurier.
- Des bénévoles formés aux premiers secours et à l'utilisation de la naloxone seront également présents sur l'ensemble du site.

Météo

- Le défilé a lieu « qu'il pleuve ou qu'il fasse beau ». Aucun remboursement ne sera accordé en cas de mauvaises conditions météorologiques. Si les conditions météorologiques présentent un risque pour la sécurité, Fierté dans la Capitale informera les participants au défilé de tout changement par e-mail dès que possible.

Santé

- Pensez à vous hydrater régulièrement ! Les groupes sont invités à apporter des réserves d'eau supplémentaires. Les chariots sont très pratiques à cet effet.
- Même par temps nuageux, les rayons du soleil peuvent être nocifs.
 - Portez des vêtements légers, de couleur claire et amples, ainsi qu'un chapeau à large bord.
 - Utilisez une crème solaire avec un indice de protection (SPF) de 30 ou plus et renouvelez l'application toutes les deux heures au minimum.
 - Buvez davantage. Pour éviter la déshydratation, buvez beaucoup d'eau, de jus de fruits ou de jus de légumes chaque jour. Comme les troubles liés à la chaleur peuvent également résulter d'une carence en sel, il peut être conseillé de remplacer l'eau par une boisson sportive riche en électrolytes pendant les périodes de chaleur et d'humidité extrêmes. Demandez conseil à votre médecin sur les meilleurs types de boissons et la quantité que vous devriez boire.
 - Évitez les boissons contenant de la caféine ou de l'alcool, car ces deux substances favorisent la déshydratation.
 - Tenez compte de vos éventuels problèmes de santé sous-jacents et consultez votre médecin avant d'augmenter votre consommation de liquides si vous avez des inquiétudes.
- Soyez attentif aux signes d'épuisement dû à la chaleur :
 - Confusion

- Urine de couleur foncée (signe de déshydratation)
 - Vertiges
 - Évanouissement
 - Fatigue
 - Maux de tête
 - Crampes musculaires ou abdominales
 - Nausées, vomissements ou diarrhée
 - Pâleur
 - Transpiration abondante
 - Accélération du rythme cardiaque
- Si vous avez des inquiétudes, veuillez demander conseil auprès des services de premiers secours sur place de la Fierté dans la Capitale.

Sécurité et sûreté en cas d'urgence

- Dans le cadre de notre processus de planification, Fierté dans la Capitale travaille en étroite collaboration avec la Ville d'Ottawa, par l'intermédiaire de son équipe consultative chargée des événements spéciaux, afin d'élaborer un plan d'urgence complet. Cela comprend la coordination de la présence de services de sécurité privés, d'équipes de premiers secours privées, de la police d'Ottawa et des services paramédicaux d'Ottawa, qui seront tous sur place pendant le défilé, ainsi que la formation des bénévoles à nos protocoles.
- Fierté dans la Capitale tient à jour une liste des interlocuteurs principaux pour chaque groupe inscrit au défilé. Le jour du défilé, les communications d'urgence seront transmises par e-mail et SMS à ces interlocuteurs principaux.

Construire un char

Idées pour les groupes de défilé

- Le thème de la Fierté de cette année est « **Ensemble, on rayonne** » ; pensez à mettre en avant ce thème, ou le vôtre, et réfléchissez à des idées pour décorer une banderole, des pancartes, des vélos, des trottinettes, vos animaux de compagnie et vous-mêmes.
- Définissez un budget à respecter pour les accessoires et les costumes. Matériel que vous pourriez utiliser : ballons, banderoles, bonbons, pistolets à eau, pancartes, tracts.

Veillez consulter notre section « Règles et règlements supplémentaires » pour plus d'informations sur la manière d'utiliser ces articles de manière sûre et responsable.

- Pensez à créer une danse ou un cri de ralliement à scander tout au long du parcours.
- Apportez de l'eau ou du jus de fruits pour vous hydrater.
- Attribuez des rôles aux personnes chargées de distribuer les tracts et les bonbons, ainsi qu'à celles qui tiendront les pancartes ou les banderoles.
- Pensez à porter des chaussures adaptées à la marche.

Fanfares / Porte-drapeaux / Danseurs

Quelques points à prendre en compte :

- Où allez-vous laisser les étuis et tout autre matériel supplémentaire ?
- Votre uniforme ou votre costume est-il adapté aux conditions météorologiques ?
- Pouvez-vous décorer vos instruments ou votre matériel ?
- Pouvez-vous prévoir des personnes chargées de distribuer de l'eau, placées derrière les danseurs/artistes pour les pauses ?
- Avez-vous préparé une liste de morceaux ou une playlist ?
- Portez-vous des chaussures adaptées à une longue marche ?

Idées pour les petits véhicules, les grands véhicules et les chars

- Choisissez le type de véhicule qui servira de base à votre création colorée. Votre choix peut aller d'une voiturette de golf électrique à une remorque à plateau. Vous devrez peut-être louer un camion ou une remorque plus grande si nécessaire.
- Réfléchissez à des idées pour décorer votre char. Pensez à un thème que vous souhaitez mettre en avant.
- Définissez un budget à respecter pour les matériaux, les accessoires et les costumes. Les ballons, les banderoles, le papier mâché et les bannières sont autant de moyens peu coûteux et colorés de décorer votre création.
- Prévoyez suffisamment de temps le jour du défilé pour agencer correctement votre char. Vous ne voudriez pas commencer le défilé avec une présentation incomplète ! Vous et votre équipe devez garder à l'esprit que les décorations adaptées à la vitesse du défilé risquent de ne pas résister à la vitesse imposée par la circulation routière normale. Prévoyez donc de décorer les véhicules sur la zone de rassemblement.

Où acheter des articles

- The Flag Shop propose un assortiment de produits de la Fierté disponibles aussi bien en ligne que dans son magasin situé dans le quartier du Glebe. Rendez-vous sur place au 838, rue Bank à Ottawa, consultez le site <http://pride.flagshop.com/> ou appelez le (613) 789-5456.
- Party City propose un large choix de décorations de la Fierté en ligne et en magasin.
- Autres sites de vente en ligne livrant au Canada : www.paradefloatsuppliesnow.com

FOIRE AUX QUESTIONS

DATES IMPORTANTES

Ouverture des inscriptions au défilé : mercredi 6 mai 2026

Clôture des inscriptions au défilé : vendredi 24 juillet 2026

Tous les documents requis doivent être soumis au plus tard le vendredi 24 juillet 2026.

HORAIRES DU FESTIVAL DE RUE ET DES KIOSQUES — FIERTÉ DANS LA CAPITALE 2026

Samedi 29 août 2026 : 12h à 20h

Dimanche 30 août 2026 : 12h à 20h

PARCOURS DU DÉFILÉ

Zone de rassemblement : rue Wellington, entre la rue Booth et Vimy Place

Départ : rue Wellington et rue Booth

Arrivée : rue Bank et rue Slater

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE DÉFILÉ

Le défilé débutera à 13h le dimanche 30 août 2026. Le parcours dure environ 45 minutes.

INSCRIPTIONS AU DÉFILÉ

Je ne suis pas certain·e de la catégorie correspondant à mon groupe ou à mon organisation. Que dois-je faire?

Veillez consulter le tableau et les définitions ci-dessous.

Association à but non lucratif, groupe communautaire ou organisme de bienfaisance dont le budget est inférieur à 250 000 \$	\$75	\$150	\$225
Association à but non lucratif, groupe communautaire ou organisme de bienfaisance dont le budget est supérieur à 250 000 \$	\$250	\$300	\$400
Syndicat, groupe politique, organisme gouvernemental ou établissement d'enseignement	\$700	\$800	\$900

Petite entreprise indépendante

\$1000 \$1200 \$1400

Grande entreprise commerciale*

*Communiquez avec nous pour savoir comment devenir commanditaire officiel du festival de la Fierté dans la Capitale! Écrivez-nous à info@capitalpride.ca.

DÉFINITIONS

Contingent : groupe participant à pied ou à bord d'un moyen de transport non motorisé (vélo, patins à roulettes, rollers, etc.).

Petit véhicule : véhicule de 20 pieds ou moins (ex. : camionnette, camion cube).

Grand véhicule : tout véhicule de plus de 20 pieds, y compris les véhicules avec remorque.

Petite entreprise indépendante : entreprise locale comptant un maximum de deux points de vente ou moins de 50 employé·e·s.

Grande entreprise commerciale : entreprise comptant plus de deux points de vente ou plus de 50 employé·e·s.

Le formulaire indique que les inscriptions sont soumises à approbation.

Qu'est-ce que cela signifie?

La participation au défilé est conditionnelle à l'approbation de la Fierté dans la Capitale. Le dépôt d'une demande d'inscription ne garantit pas son acceptation. Une fois l'analyse des demandes complétée, les groupes seront informés par courriel de la décision concernant leur participation au défilé.

Je souhaite ajouter un véhicule à mon inscription. Qui dois-je contacter et quels sont les frais?

Veillez communiquer avec registration@capitalpride.ca. Des frais additionnels de 100 \$ s'appliquent pour un petit véhicule et de 200 \$ pour un grand véhicule.

Comment puis-je obtenir ma facture?

Votre facture sera envoyée à l'adresse courriel de la personne-ressource principale indiquée dans votre formulaire d'inscription. Le courriel proviendra de QuickBooks au nom de la Fierté dans la Capitale.

Quand les paiements sont-ils exigés?

Les paiements doivent être effectués dans les sept (7) jours suivant la réception de votre facture. Des arrangements peuvent être pris pour les paiements par chèque; ceux-ci doivent être reçus au plus tard le vendredi 24 juillet 2026. Nous acceptons également les virements électroniques (EFT).

Pourquoi dois-je payer des frais SOCAN pour diffuser de la musique enregistrée?

Une licence musicale est requise pour diffuser de la musique enregistrée au Canada. La Fierté dans la Capitale obtient cette licence en votre nom et remet les frais applicables à la SOCAN.

La Fierté dans la Capitale offre-t-elle des remboursements?

Les frais d'inscription au défilé sont non remboursables, quelles que soient les circonstances*.

**En cas de force majeure :*

La Fierté dans la Capitale, son conseil d'administration, son personnel et ses bénévoles ne pourront être tenus responsables en cas d'annulation, d'interruption ou de modification de l'événement en raison d'un incendie, d'une tempête, d'une inondation, d'une guerre, d'une émeute, d'un conflit de travail, d'une pénurie de carburant, d'un accident ou de toute autre circonstance imprévisible échappant à son contrôle.

Dois-je souscrire une assurance distincte pour le festival de rue et le défilé?

Oui. Dans le cadre de votre participation à la Fierté dans la Capitale 2026, vous devez détenir une assurance responsabilité civile générale d'un montant minimal de 2 000 000 \$ et désigner la Fierté dans la Capitale (396, rue Cooper, Ottawa, Ontario, K2P 2L6) comme assuré additionnel. Si vous participez uniquement au défilé, votre couverture doit être valide pour le 30 août 2026, de 8 h à 16 h.

Si vous ne détenez pas actuellement d'assurance responsabilité civile générale et participez uniquement à l'événement, nous vous recommandons de souscrire une assurance événementielle auprès de Duuo : <https://duuo.ca/>.

Si vous avez besoin d'une couverture annuelle pour d'autres activités, veuillez communiquer avec liv_gauthier@cooperators.ca pour une soumission. Vous pouvez également joindre Liv Gauthier au 613-836-8886, poste 700216.

Dois-je fournir ma preuve d'assurance au moment de l'inscription?

Non. Les participant·e·s ont jusqu'au 24 juillet 2026 pour transmettre leur preuve d'assurance. Il est toutefois recommandé de la soumettre le plus tôt possible.

Notre responsable de groupe sera absent·e avant le défilé. Comment nous assurer de recevoir les communications?

Les courriels seront envoyés à la fois à la personne-ressource principale et à la personne responsable du groupe. Vous pourrez ensuite redistribuer l'information au sein de votre organisation.

Combien de participant·e·s pouvons-nous avoir dans notre contingent?

Aucun minimum ni maximum n'est imposé pour les contingents du défilé.

Offrez-vous une formation pour les responsables de groupe?

Oui. Une séance d'information pour les responsables de groupe aura lieu le 30 juillet 2026, de 19 h à 20 h 30, sur Zoom.

Quelles mesures d'accessibilité sont prévues pendant le défilé?

La zone d'observation accessible sera située au Jardin des Provinces et Territoires, à l'intersection de Wellington et Bay. Les détails concernant la zone de débarcadère accessible seront communiqués par courriel avant l'événement.

COORDINATION DE LA ZONE DE RASSEMBLEMENT

Quand recevrai-je les informations concernant ma zone de rassemblement?

Vous recevrez un courriel au plus tard le 7 août 2026.

Le défilé a-t-il lieu en cas de pluie?

Oui. Le défilé de la Fierté dans la Capitale a lieu beau temps, mauvais temps.

La Fierté dans la Capitale fournit-elle de l'eau, des collations ou de la crème solaire?

Non. Les groupes participants sont responsables de leurs propres besoins.

Y a-t-il un service de premiers soins dans la zone de rassemblement?

Oui. Une tente de premiers soins sera en place de 8 h à 15 h.

Combien de temps devons-nous attendre dans la zone de rassemblement?

Veillez prévoir une attente pouvant aller jusqu'à deux heures.

Combien d'espace sera attribué à notre groupe?

L'espace dépend du nombre de participant·e·s et de véhicules déclarés dans votre inscription.

Puis-je utiliser des confettis?

Non. Les confettis sont interdits.

Où devons-nous nous enregistrer le jour du défilé?

Une tente d'enregistrement sera située à l'entrée de la zone de rassemblement.

Déchets et paillettes: Des frais de nettoyage pourront être facturés en cas de déchets laissés sur place ou d'utilisation de paillettes ou confettis.

SOUSCRIRE UNE ASSURANCE POUR LE DÉFILÉ

Instructions relatives à l'assurance événementielle Duuo (durée approximative : 10 minutes).

Sauf indication contraire, les instructions sont les mêmes, que vous participiez au défilé, au festival de rue ou aux deux :

Rendez-vous sur <https://duuo.ca/>

1. Cliquez sur « Get a Quote » dans le coin supérieur droit.
2. Cliquez sur « I'm a vendor at an event ».
3. Vous êtes déjà utilisateur de Duuo ? Cliquez sur « Close ». Vous vous inscrirez à la fin.
4. Cliquez sur « Can't find your event » dans la barre de recherche déroulante. Capital Pride dispose de sa propre couverture plus élevée en dehors de DUUO.
5. Cliquez sur « Can't find your venue » en bleu.
6. Saisissez Capital Pride comme nom de l'événement.
7. Saisissez 396 Cooper Street Ottawa (ON) K2P 2L6 dans le champ « search your venue ». Saisissez Capital Pride comme nom du lieu.
8. Cliquez sur « Next ».
9. Cliquez sur « Individual » (Particulier) ou « Registered business » (Entreprise enregistrée) selon votre cas et répondez aux questions à droite.
10. Cliquez sur « Next ».
11. Sélectionnez la taille de votre stand (la plus petite taille disponible).
12. Consultez la liste des activités exclues. Si certaines s'appliquent à vous, veuillez envoyer un courriel à liv_gauthier@cooperators.ca. Vous ne pouvez pas passer à l'étape suivante sans avoir consulté la liste des activités exclues.
13. Répondez aux questions concernant la nourriture et les boissons à droite.
14. Cliquez sur « Next ».
15. Sélectionnez « August 29-30 » comme date de l'événement. **Si vous ne participez qu'au défilé, sélectionnez le 30 août comme date de l'événement.**
16. Cliquez sur « Next »

17. Choisissez vos garanties. Une couverture minimale de 2 000 000 \$ en responsabilité civile est requise.
18. Cliquez sur « Next »
19. Inscrivez-vous et souscrivez !
20. Créez votre attestation d'assurance en désignant « Capital Pride » comme assuré supplémentaire, avec l'adresse postale suivante : « 396, rue Cooper, Ottawa (Ontario) K2P 2L6 ».
21. Joignez votre preuve d'assurance à votre formulaire d'inscription au défilé de la Fierté dans la Capitale.

C'est fait !